

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 35
du mercredi 26 mars 2025 à 20 heures
publiée le 31 mars 2025
(Article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales)

*L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six du mois de mars à vingt heures,
le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses réunions, en l'hôtel de ville,
sous la présidence de Monsieur Jean-Marie COURTIN, Maire, en session ordinaire.*

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de présents : 16

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 21

Date de la convocation : 13 mars 2025

Date d'envoi par courrier électronique : 20 mars 2025

ÉTAIENT PRESENTS (16) : M. Jean-Marie COURTIN, Mme Nathalie DENIS, M. Michel FALANTIN, Mme Nicole BRUNEAU (arrivée à 20 heures 40 avec le pouvoir de Mme Dominique SCHWARTZ), M. Alain DEJEAN, Mme Christine OUDET, M. Jacques GRIFFOUL, M. Nicolas GARCIN, Mme Josianne CLAVEL-MARTINEZ, M. Philippe DELCLAU, M. Pascal CHARPENTIER, M. Jean-François VARGUES, Mme Nicole ESPAGNAT, M. Jean-Pierre COUSTEIL, Mme Liliane ÉLICHABE, M. Lionel MAURY, *formant la majorité des membres en exercice.*

ÉTAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR (5) ET ÉTAIENT ABSENTS (5) : Mme Cécile CASTELNAU (pouvoir n° 3 à M. Pascal CHARPENTIER), Mme Dominique SCHWARTZ (pouvoir n° 1 à Mme Nicole BRUNEAU), M. Nicolas QUENTIN (absent), Mme Fabienne GABET (absente), Mme Delphine COMBEBIAS (pouvoir n° 1 à M. Alain DEJEAN), M. Lionel BURGER (pouvoir n° 1 à Mme Nathalie DENIS), Mme Mélissa SÉVERIN (absente), M. Thomas MALBEC (absent), M. Patrick PARANT (absent), M. Joël PÉRIÉ (pouvoir n° 1 à M. Lionel MAURY).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

Assistait également à cette séance M. Guillaume LOISELEUR des LONGCHAMPS, rédacteur principal territorial.

A – Nomination d'un secrétaire de séance

M. Lionel MAURY est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

B – Ordre du jour et conflits d'intérêt

Monsieur le Maire invite les élus à parer aux conflits d'intérêt pouvant apparaître dans l'ordre du jour et à ne participer ni aux débats ni au vote pour les points concernés.

C – Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal n° 34 du 20 février 2025 : adopté à l'unanimité.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 20 FEVRIER 2025 :

Communication au conseil municipal

01 – Décision n° 07 / 2025 – Cinéma municipal - Régie de recettes 25 février 2025 : *pris acte.*

02 – Décision n° 08 / 2025 – Caisse des dépôts et consignations – Autorisation d'emprunt SPL Transformation écologique : *pris acte.*

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL – GOUVERNANCE - PERSONNEL

01 – Rapport d'orientation budgétaire 2025 : *adopté par 20 voix pour et une abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).*

02 – Vote du compte financier unique 2024 – Budget principal : *adopté par 20 voix pour et une abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).*

03 – Vote du compte financier unique 2024 – Service des eaux : *adopté par 20 voix pour et une abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).*

04 – Vote du compte financier unique 2024 – Service de l'assainissement : *adopté par 20 voix pour et une abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).*

05 – Vote du compte financier unique 2024 – Cinéma municipal : *adopté à l'unanimité.*

06 – Vote du compte financier unique 2024 – Complexe touristique : *adopté à l'unanimité.*

07 – Vote du compte financier unique 2024 – La Clède : *adopté à l'unanimité.*

08 – MJC de Gourdon – Subvention 2025 et convention trisannuelle 2025-2027 : *adopté par 19 voix pour et 2 abstentions (M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Lionel MAURY).*

URBANISME – PLAN LOCAL D'URBANISME – ÉQUIPEMENTS – FORETS – TRAVAUX

09 – Opération de revalorisation du territoire ORT – Établissement public foncier EPF d'Occitanie – Convention 2025-2029 : *adopté à l'unanimité.*

10 – Dotation d'équipement des territoires ruraux – Demande de subvention – Année 2025 – Priorité n° 5 : *adopté à l'unanimité.*

11 – Service des eaux – Lutte contre les fuites – Agence Adour Garonne – Subvention : *adopté à l'unanimité.*

12 – SAS YESYES PADEL – Écoute-S'il-Pleut – Création padel – Bail emphytéotique : *adopté à l'unanimité.*

CULTURE – PATRIMOINE – TOURISME – VIE ASSOCIATIVE

13 – Cinéma municipal L'Atalante – Statuts de l'association CinémAtalante – Convention de partenariat – Avis du conseil municipal : *à l'unanimité, question reportée à une prochaine séance.*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23 heures 15.

Vu,
Le Maire de Gourdon,
Jean-Marie COURTIN

Vu,
Le Secrétaire de séance,
Lionel MAURY

